

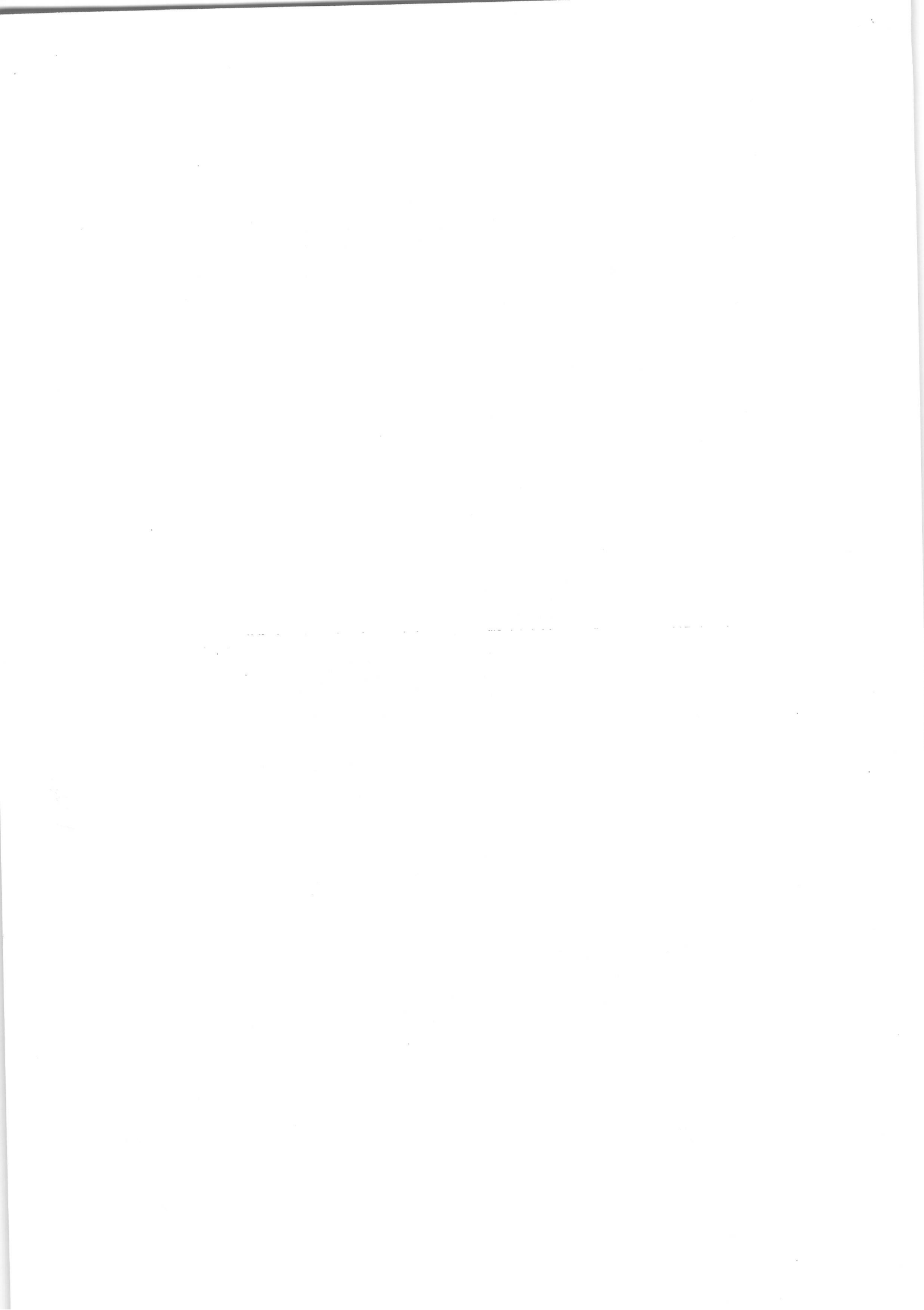
H. LAMANT-DUHART. — *Les seigneurs d'Arbonne* . . .

H. LAMANT-DUHART. — *Les armoiries d'Arbonne* ..

EKAÏNA



Revue d'Études Basques



Les Seigneurs d'Arbonne

L'origine des premiers seigneurs d'ARBONNE qui nous soient connus, se confond avec l'ancienne maison des Vicomtes de Labourd. Au début du XII^e siècle, la vicomté de Labourd est entre les mains de Bertrand, sixième vicomte de LABOURD et d'Arberoue, qui décéda en 1169 et fut inhumé au monastère de Lahonce. Ses deux fils, Pierre-Bertrand et Arnaud-Bertrand, successivement septième et huitième vicomtes de Labourd, étant décédés sans postérité, la vicomté échut à leur neveu, Guillaume-Raymond, fils de leur sœur cadette, Marie-Bertrand.



SAULT

Marie-Bertrand, dite de Bayonne, avait épousé Arnaud I^{er} de SAULT (1) à qui le vicomte de Labourd, son beau-père, donna la baronnie d'Hasparren où il fit élever le château de Sault, connu depuis sous le nom de ZALDUZHAR (2) Arnaud étant décédé vers 1150, Marie-Bertrand se remaria à Arnaud de Laguinge (3), ce seigneur rendu tristement célèbre par les péages abusifs qu'il exigeait des pèlerins se rendant à Compostelle par le col de Larrau.

1) Jean de JAURGAIN. *La Vasconie*, t. II, 1898, p. 502-503.
Hubert LAMANT. *Armoriai de Bayonne, Pays Basque et Sud Gascogne*, t. I, 1981, p. 246.

(2) Le nom basque de la famille de Sault est ZALDUIA et Zalduzaharra, le « vieux » [château de] Sault dénomme le château édifié par Arnaud de Sault, le distinguant de Zalduberri ou Sault-Neuf édifié en 1310. Les seigneurs de Sault portaient : *d'or au lion rampant de gueules*.

(3) La seigneurie de LAGUINGE se trouvait sur le territoire de la commune actuelle de Laguinge-Restoue, en Soule, sur la route Tardets-Larrau. Laguinge conserve de cette époque une très intéressante église romane.

Guillaume-Raymond de Sault devint donc le neuvième, et dernier, vicomte de Labourd et d'Arberoue. Il engagea la terre d'Arberoue à son beau-frère, Raymond-Arnaud seigneur de Came (4) et vendit vers 1193 tous ses droits sur la vicomté de Labourd au roi d'Angleterre. Il épousa Milescut, dame de Laguinge, fille que son beau-père, Arnaud, avait eu d'un premier mariage. De cette union naquirent notamment : Arnaud de Sault, seigneur de Sault, en Chalosse, et de Laguinge ; et Pierre-Arnaud, seigneur de Sault d'Hasparren.

2
—
Pierre-Arnaud de Sault devint seigneur d'ARBONNE en épousant vers 1190 Raymonde, dame de SAINT-PÉE, la seigneurie d'Arbonne étant liée à la très importante seigneurie de Saint-Pée d'Ibarren, chevalier (5). Pierre-Arnaud se trouvant ainsi à la tête de deux seigneuries de première importance, celle de Sault d'Hasparren (par succession paternelle) et celle de Saint-Pée (par son mariage). De ce fait, il se trouva mêlé aux grands événements de son temps. Il entra tout d'abord au service du roi de Navarre, Thibaut I^{er} (6), lui rendit hommage (allégeance) en 1238 (7) et reçut de celui-ci le domaine de Cibitz, en Ostabarret, auquel il donna le nom de Sault (8). En 1242, il répondait à l'appel d'Henri III, roi d'Angleterre, qui débutait la guerre contre le roi de France, Saint Louis. Après la victoire de ce dernier à Taille-

(4) Raymond-Arnaud, seigneur de Came, avait épousé Bertrande, sœur cadette de Guillaume-Raymond de Sault. La terre d'Arberoue dont Raymond-Arnaud se qualifiait vicomte dans une chartre du 9 avril 1193 passa à la couronne de Navarre dans le même temps où la vicomté de Labourd échouait à la couronne d'Angleterre.

(5) Arbonne n'est pas citée comme seigneurie particulière au XII^e siècle. Les documents en notre possession ne laissent apparaître Arbonne que comme élément de la vaste seigneurie de Saint-Pée (Archives de Saint-Pée).

(6) Thibaut I^{er}, roi de Navarre de 1234 à 1253, comte de Champagne et de Brie, fils de Thibaut V, comte palatin de Champagne, et de Blanche de Navarre, sœur du roi Sanche le fort, est surtout connu comme « le chansonnier ». C'est lui qui cependant ouvrit le royaume de Navarre sur le Labourd — et l'océan — en recueillant les hommages des seigneurs de Soule, de Gramont, de Mixe et Ostabarret et l'alliance avec les ports de Fontarrabie et Bayonne.

(7) PAMPELUNE. *Archives de Navarre* C. 2 (48).

(8) Jean de JAURGAIN. *Ibidem*, p. 507.

bourg (au nord de Saintes) le 21 juillet 1242, il fut gardé en otage par le roi d'Angleterre et décéda avant le 22 décembre 1247. Son fils aîné, Arnaud de Sault, étant décédé sans postérité, ce fut son fils cadet, Guillaume-Arnaud, qui hérita des seigneuries de Sault et de St-Pée, et donc d'ARBONNE. Parti, lui aussi, au service du roi d'Angleterre en 1253, il se vit dépossédé de son château et seigneurie de Sault par son frère puîné, Pierre-Arnaud II, et ne put jamais en reprendre possession, la mort l'ayant surpris peu après (9).

Pierre-Arnaud II de Sault, seigneur usurpateur de Sault, devint donc seigneur légitime par la mort de son frère aîné, et reçut également la seigneurie de Saint-Pée. Il engagea une guerre avec les seigneurs de Garro (10) qui ne fut achevée que par l'intervention du roi d'Angleterre. Il laissa deux fils : l'aîné, Guillaume-Arnaud, *poursuivit la descendance des seigneurs de Saint-Pée*, tout en gardant une partie de la terre de Sault ; quant au cadet, Pierre-Arnaud III, il recueillit la majeure partie de la baronnie de Sault avec la maison noble d'Aguerre, d'Hasparren. Ce fut son fils, Guillaume-Arnaud II, qui reçut le 30 mai 1289 l'autorisation du roi d'Angleterre, d'édifier une nouvelle maison forte (11).

Or, selon les documents actuellement en notre possession, il semble que la terre d'ARBONNE n'ait pas été associée à la seigneurie de Saint-Pée dont elle dépendait. C'est pourquoi nous nous attacherons d'abord à la succession des seigneurs de Sault qui possédaient Arbonne jusqu'à l'acte de vente de cette terre au début du XV^e siècle. L'arbre généalogique ci-joint permettra de se situer dans cette succession assez difficile.

Guillaume-Arnaud II épousa vers 1275 la nièce de Dominique de MANX, évêque de Bayonne, et en eut, autre Guillaume-Arnaud, au destin particulièrement tragique.



(9) Guillaume-Arnaud de Sault et de Saint-Pée ne laissait qu'une fille qui épousa Bernard d'Ahaxe, chevalier, à qui elle apporta la terre de Sault, de Cibitz, en Ostabarret.

(10) Les seigneurs de GARRO originaires de Mendionde, étaient donc voisins des Sault d'Hasparren et de Saint-Pée. Leurs armes étaient : *d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre loups passant de sable*. Cfr. Hubert LAMANT *Armorial de Bayonne, Pays Basque...* t. I, p. 171 et t. II, p. 135-137.

(11) Ce nouveau château de Sault, Zalduberri, fut édifié sur une hauteur d'Hasparren, au quartier Celhay, où ses ruines sont encore visibles.

LE FLUX DE LA MARÉE

Guillaume-Arnaud III de Sault était l'un des principaux seigneurs du Labourd et il fut, en tant que tel, la victime de l'un des actes les plus violents de ce milieu de XIV^e siècle. La ville de Bayonne, dont le maire était alors Péés de Puyanne, prétendait percevoir des droits sur les marchandises embarquées ou débarquées le long de l'Adour et de la Nive jusqu'au niveau maximum du flux de la marée. Les Labourdins contestaient ce droit et commirent — semble-t-il — certains actes de violence vis-à-vis des gardes placés aux points de péage. En représailles, le maire de Bayonne s'empara militairement de Guillaume-Arnaud de Saut, de son fils Auger, bailli du Labourd, de leur parent Guillaume-Arnaud de Saint-Pée (*cf. Tableau généalogique*), de Sanche de Lahet, beau-frère du précédent, et de Martin d'Urtubie. Pour leur signifier les droits de la ville de Bayonne il les fit attacher aux arches du pont de Proudines (situé sur la Nive entre Villefranque et Ustaritz) et les y laissa se faire recouvrir par la marée qui les noya tous les cinq (août 1343). Il s'ensuivit une véritable guerre civile entre Bayonnais et Basques du Labourd conduits notamment par Sanche de Saint-Pée, fils de Guillaume-Arnaud, l'un des noyés de Proudines (12) et par Espain de Sault, fils d'Auger, autre victime de Péés de Puyanne. Auger de Sault avait été nommé bailli du Labourd par provisions du roi Edouard III d'Angleterre en date du 4 janvier 1337. Son fils Espain, dit Boton, de Sault, qui conduisit la révolte des Labourdins contre les Bayonnais, fut bailli du Labourd en 1360 et décéda l'année suivante (13) ne laissant qu'une fille, héritière de Sault, et, entre autres terres, d'ARBONNE. Elle épousa Loup de SAINT-JULIEN (14) qui reçut le 12 avril 1377 du roi d'An-

(12) Pierre YTURBIDE. *Le Pays de Labourd avant 1789*, t. I, 1908, p. 38. Il est certain que ces cinq seigneurs basques furent assassinés par les hommes de Péés de Puyanne, maire de Bayonne, mais il n'est pas absolument prouvé que l'épisode du pont de Proudines soit la réalité. Cette relation repose uniquement sur le manuscrit du chanoine Veillet qui écrivait au XVII^e siècle.

(13) Son successeur comme bailli du Labourd fut son frère naturel, Guillaume-Arnaud, dit Gombaud, de Sault (1361).

(14) Les seigneurs de Saint-Julien étaient originaires d'Ahaxe, en Cize. Leurs armes étaient : *d'argent à une croix de gueules chargée en cœur d'une coquille d'or, et cantonnée de*

nuels. Pampelune fut prise et mise à sac (18). Cette guerre est connue sous le nom de la « Navarrerria ».



LAHET

Guillaume de Saint-Pée, fils de Pierre-Arnaud III, né à l'époque de cette guerre de Navarre, est le dernier de cette branche à porter encore le nom de Sault ; ses descendants ne seront plus désignés que sous le seul titre de « Saint-Pée ». Il laissait une fille, Douce, et un fils, Guillaume-Arnaud, qui furent mariés tous deux aux enfants du seigneur de Sare, Pierre-Arnaud de LAHET (19). Douce épousa vers 1317 Sanche de Lahet, héritier de cette seigneurie, et Guillaume-Arnaud Beatrix de Lahet. Les deux

puissants voisins s'alliaient donc par les liens du mariage. Tous deux allaient subir le même destin tragique. Ils se trouvaient en effet réunis ce soir d'août 1343, fête de la Saint-Barthélémy (présage local !) au château de Miots avec Guillaume-Arnaud de Sault et son fils, Auger, bailli du Labourd, ainsi que le seigneur d'Urtubie, lorsqu'ils furent capturés puis noyés au pont de Proudines. Sanche de Saint-Pée, fils de Guillaume-Arnaud, nous l'avons vu, s'allia à son cousin Espain de Sault pour venger ce quintuple assassinat par de

(18) G. ANELIER de TOULOUSE. *Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, publ. par Francisque Michel, 1856, p. 463. Le roi de France était Philippe le Hardi, qui, devant la gravité de la situation, intervint personnellement à la tête d'une armée. Il n'eut pas à dépasser Sauveterre-de-Béarn (sept. 1276), la ville ayant été prise entre-temps.

(19) La famille de LAHET avait assis sa puissance sur une fidélité permanente aux rois de Navarre. Dès 1135, Martin de Lehet (Lahet) est membre du Conseil du roi de Navarre ; Corbaran de Lehet est ricombre (baron) de Navarre et suit Thibaut II à la Croisade ; Jean Corbaran, aussi ricombre, est porte-étendard royal, commandant les Navarrais contre l'Aragon en 1286 et fut chargé du gouvernement du royaume de Navarre à la mort de Charles le Bel en 1328 ; Nicolas fut maire de Bayonne et au XVI^e siècle, Bertrand de Lahet sera évêque de Bayonne de 1504 à 1519. — *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à deux poissons d'or posés en pal ; aux 2 et 3 d'or à deux vaches de gueules passant l'une sur l'autre.* (Hubert LAMANT, *Armorial de Bayonne, Pays Basque...*, t. I, p. 257.)

sanglantes représailles qui nécessitèrent l'intervention du roi d'Angleterre pour en venir à bout. Cette véritable guerre civile ne s'acheva qu'en 1357, soit quatorze ans plus tard, par la condamnation de Bayonne à 4.000 écus d'or (20).

Sanche de Saint-Pée entra en guerre, vers 1370, avec un autre de ses puissants voisins, Garcie-Arnaud, seigneur d'Ezpeleta (21) mais fut tué au combat. Il ne laissait qu'une fille, Jeanne de Saint-Pée, héritière de la seigneurie.

Elle fut mariée à Pero Lopez, seigneur d'AMEZQUETA, d'une famille noble de Guipuzcoa, fils de Martin Lopez de Murua y Lazcano, seigneur d'Amezqueta et d'Elvire d'Asteiz d'Oñoz y Loyola (22). Le nouveau seigneur de Saint-Pée fut défié au moment des noces par Velche (Belza) d'Ezpeleta, neveu de Garcie-Arnaud ; le sort des armes fut fatal au provocateur qui fut tué en combat singulier par Pero Lopez (23).

(20) Bayonne fut condamnée à verser 4.000 écus vieux d'or aux seigneurs labourdins (les Sault, les Saint-Pée, les Lahet, les d'Urtubie), plus 1.500 écus d'or aux habitants du Labourd pour les dommages subis, plus dix prébendes pour les âmes des seigneurs assassinés. Les Bayonnais firent appel de cette sentence devant le Prince Noir, alors lieutenant du roi son père en Guyenne, qui abaissa à 500 écus l'indemnité aux Labourdins et à six les prébendes. (*Livre des Etablissements de la Ville de Bayonne*, p. 583.)

(21) Les sires d'EZPELETA ou Espelette, étaient connus depuis Aznar, l'un des douze ricombres de Navarre en 1059. Pierre-Bertrand d'Ezpeleta fut évêque de Bayonne de 1170 à 1178. Garcie-Arnaud accompagna Thibaut II de Navarre à la Croisade. La seigneurie d'Ezpeleta fut érigée en baronnie avec droit de haute, moyenne et basse justice, par le roi Louis XI en mai 1462. La maison-forte d'Ezpeleta fut détruite en 1637, Bertrand baron d'Espelette ayant combattu la France aux côtés des Espagnols. Reconstituée, elle fut léguée aux curés d'Espelette par doña Enriquez de Lacarre-Navarre, petite-fille et héritière de Bertrand. Les seigneurs d'Ezpeleta portaient : *d'argent au lion rampant de gueules*. (Jean de JAURGAIN. *Histoire et généalogie de la maison d'Ezpeleta*, 1877.)

(22) Les AMEZQUETA (Amezketa) sont originaires du village d'Amezketa près de Tolosa, en Guipuzcoa, où existe toujours la maison Jauregui (le château), berceau de cette famille. Leurs armes sont : *d'or au chêne de sinople contre le fût duquel s'appuie un ours au naturel, accompagné à dextre de deux clous de sable*. Ce sont ces armes des premiers seigneurs d'Arbonne après la lignée de Sault, qui furent adoptées comme armoiries de la commune d'Arbonne. (A y A GARCIA CARRAFA. *El solar Vasco-Navarro*, t. I, 1966, p. 303-305.)

(23) Selon le manuscrit de la Bibliothèque Nationale « *De las muertes y omecidos en Labort de Gascaña y en Guipuzcoa y Vizcaya* », folio 102-103, cité par Henry Dop. *Ibidem*, p. 30.

Le nouveau seigneur accrut son domaine en acquérant la terre d'Urdains, avec une maison forte, paroisse de Bassus-sarry et en héritant de celle d'Arritzague, à Anglet. La seigneurie d'Arbonne viendra compléter cet ensemble peu après. Pero Lopez d'Amezqueta décéda avant le 7 septembre 1393, laissant au moins deux fils, Jean, qui hérita de Saint-Pée, et Oger, du palacio d'Amezqueta (24).



LES SEIGNEURS D'AMEZQUETA



AMEZQUETA

Jean d'AMEZQUETA, seigneur de Saint-Pée, est qualifié de baron d'ARBONNE. Il avait en effet acquis, le 24 avril 1408, de noble Jean de Saint-Julien, seigneur de Sault, dont nous avons parlé plus haut, pour la somme de 1.390 livres de Guyenne, la seigneurie d'Arbonne ainsi que les maisons Sarria et Amisola, à Ahetze. Jean d'Amezqueta était vassal du roi d'Angleterre, Henri IV, du fait de sa seigneurie de Saint-Pée. Par contrat du 13 septembre 1413, il épousa Isabelle de BEAUMONT, fille naturelle de

(24) Oger d'AMEZQUETA reçut en partage le palacio d'Amezqueta, avec ses dépendances. Par la suite de son mariage, vers 1403, avec Maria Lopez de LAZCANO y GAUNA, il devint seigneur de Lazcano, en Guipuzcoa. De ce mariage naquirent deux fils : l'aîné, Juan-Lopez, seigneur de Lazcano, releva le nom et les armes de cette maison ; quant au second, Miguel-Lopez, il poursuivit la lignée d'Amezqueta. Les Lazcano, originaires de la paroisse de ce nom, près Tolosa, en Guipuzcoa, portaient : *Parti, au I de gueules à la bande d'or embouchée de deux têtes de dragon d'or, accompagnée en chef d'un croissant de lune et d'une étoile d'argent, et en pointe de cinq feuilles de peuplier d'argent surmontant deux chaudrons de sable et un chardon de sinople ; à la bordure d'or chargée de huit étoiles d'azur ; au II de gueules à une fleur de lys d'argent et deux chaudrons de sable, et une bordure constituée des chaînes de Navarre d'or.* (CARRAFFA. *Ibidem*, t. IV, p. 393-396. — H. LAMANT et J.M. REGNIER, *Armorial de Bayonne, Pays Basque...* t. II, p. 170.)

Charles de Beaumont, chevalier, seigneur de Guiche, Curton, Noailhan et Saint-Martin de Unx, ricombre (baron) et alferrez (25) royal de Navarre, capitaine châtelain de Mauléon, bailli du Labourd par acquisition de Loup de Saint-Julien de Sault (*cfr supra*) ratifiée par lettres du roi d'Angleterre du 18 juillet 1404, capitaine de Saint-Jean-Pied-de-Port (26). Or le sire de Beaumont était en guerre avec le seigneur d'Alzate (27) Juan Martinez d'Alzate. Jean d'Amezqueta, qui avait épousé avec la fille la cause de son beau-père, investit le palacio de Vera et dans le combat qui s'ensuivit, le seigneur d'Alzate et son fils y périrent. Juan-Ruiz de Gamboa ayant épousé l'héritière d'Alzate, épousa lui aussi la cause du beau-père et, au sein d'une troupe conduite par son père Fernando de Gamboa, entra en Labourd à la rencontre des troupes du seigneur de Saint-Pée par Irun et Urrugne tandis que les Alzate entraient, vraisemblablement par le col de

8
/

(25) Un alferrez était un chef militaire. En tant qu'alferrez de Navarre il percevait une rente de 2.000 livres lui permettant d'entretenir 100 soldats.

(26) Charles de BEAUMONT (1361-1432), était fils naturel de Louis, infant de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, frère cadet de Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, et de Marie de Leizarazu (d'une maison noble de Baigorri dont un quartier conserve encore le nom). Charles de Beaumont avait épousé Maria Jemeniz de Urrea, puis par contrat du 19 janvier 1407 (n. st) Anne de Curton, dame et héritière de Curton (en Guyenne) et de Guiche ; il n'eut qu'un fils légitime, de son premier mariage, Charlot de Beaumont († 1422), et de son second, Louis, comte de Lérin, créé baron de Guiche en 1444, Jean de Beaumont, Grand prieur de Navarre, et quatre filles. (*Bulletin de la S.S.L.A. de Bayonne*, 1920, p. 16-18.) Les comtes de Beaumont portaient : *Ecartelé, aux 1 et 4 de Navarre ; au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au bâton composé d'argent et de gueules, qui est Evreux ; au 3 d'azur semé de fleurs de lys d'or, qui est de France.*

(27) La seigneurie d'ALZATE et le palacio d'Alzate se trouvaient à Vera de Bidassoa, non loin de Saint-Pée par le col de Lizuniaga. Juan Martinez, seigneur d'Alzate, fut père de Martin Lopez, seigneur d'Alzate, tué avec lui par Jean d'Amezqueta, et qui ne laissa qu'une fille, Maria, héritière d'Alzate, qui épousa Juan Ruiz de GAMBOA, prévôt de Renteria, fils de Fernando (tué lors de la guerre Beaumont-Alzate). Le fils né de cette union fut Rodrigo de Gamboa d'Alzate qui épousa en secondes noces (1469) Marie, dame d'URTUBIE (*cfr.* notre étude : *Les seigneurs d'Urtubie*, in *Urrugne*, publ. *Ekaina* - 1988) et les tableaux généalogiques. Alzate portait : *d'or à deux loups de sable posés en pal et une bordure composée d'or et de gueules.*

Lizuniaga. Au cours de la bataille qui s'ensuivit, sur une hauteur (certainement commune d'Ascain) entre Saint-Pée et Saint-Jean-de-Luz, le seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne remporta la victoire, tuant Fernando de Gamboa et nombre de ses soldats et acculant les survivants sur la Nivelle où 150 d'entre eux périrent encore et les autres furent désarmés (28). Jean d'Amezqueta fut encore pourvu en 1417 par le roi d'Angleterre de l'office de prévôt et péager de Dax et de celui de bailli d'Hastingues, office qui lui fut confirmé en 1425 par Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent de France, lequel l'envoya en 1430 comme ambassadeur en Castille afin d'y rechercher l'alliance du roi Jean II. Il aurait, en outre, ce qui est controversé, exercé sous le titre de gouverneur du Labourd la charge effective de bailli du Labourd, le bailli en titre, un Anglais, Humphrey de Lancastre, duc de Glocester, n'étant pas présent pour exercer cette charge. Le seigneur de Saint-Pée était ainsi le véritable maître du Labourd, avec ou sans titre...

Jean d'Amezqueta, le tout puissant seigneur de Saint-Pée et baron d'Arbonne, n'avait eu qu'une fille de son mariage avec Isabelle de Beaumont : Jeanne. Marié depuis 1413, il n'avait pas encore cet enfant si souhaité en 1433, aussi sollicita-t-il du roi d'Angleterre, Henri VI, la légitimation de son fils naturel, Augerot, ce qui lui fut accordé par lettres du 10 février 1433 notifiées le 22 février suivant (29). De ce fait, après la naissance inespérée de sa fille Jeanne, le seigneur de Saint-Pée comptait désormais deux héritiers légitimes. Il décéda avant le 6 octobre 1441, laissant par son testament du 13 mai 1440 le château et la terre de Saint-Pée à Augerot et tous ses autres biens à Jeanne, soit la seigneurie d'Arbonne, les terres d'Urdains et d'Arritzague et une partie de Sault. Jean d'Amezqueta avait eu d'autres enfants naturels dont un fils, appelé Adam de Saint-Pée, un autre, Johannot, curé d'ARBONNE, exécuteur testamentaire d'Au-

(28) Henry DOP. *Ibidem*, p. 35 qui cite Lope-Garcia de SALAZAR. « *Successos de las enemistades y guerras de los lignages de Gamboa y Oñez en Guipuzcoa* », libro 22, publié dans Lope MARTINEZ de ISASTI (auteur né vers 1565) : *Compendio historial de la M. N. y M.L. provincia de Guipuzcoa*. Por el doctor Lope de Isasti en el año de 1625, en presencia de manuscrito copia del original. Publié par Ignacio Ramon Baroja, en 1850 (San Sebastian).

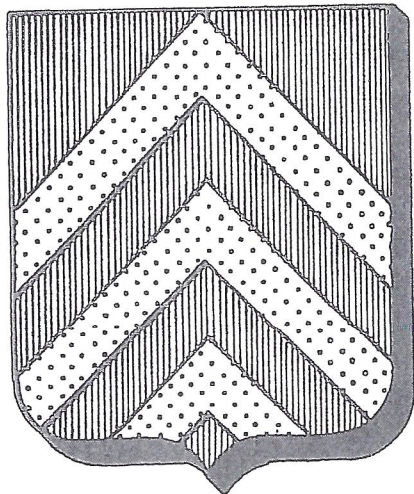
(29) Jean de JAURGAIN. *Les baillis du Labourd*, in *Bull. S.S.L.A. Bayonne*, 1920, p. 19-20.

gerot ; Saubadine, alliée à Péés, seigneur de Sorhuet ; Marie, qui épousa Rodrigo, seigneur de San Milian, en Guipuzcoa, et Jeannette, femme de Sanxin, seigneur de Lahet.

BAILLIS DU LABOURD

10
—

Augerot de Saint-Pée s'avéra être l'un des plus vaillants capitaines de son temps. Il fut nommé bailli du Labourd le 2 septembre 1441 par le désistement en sa faveur du duc de Gloucester qui était titulaire de cette charge, donation ratifiée le 7 janvier 1442 par le roi d'Angleterre, et confirmé comme prévôt de Dax et bailli de Hastingues. Il défendit Saint-Sever assiégée par les troupes du roi de France conduites par Gaston IV, comte de Foix (octobre 1442) et dut capituler. Ayant remis le bailliage du Labourd à Jean de Foix, comte de Candale, et la prévôté de Dax à Arnaud de Saint-Cricq, il se joignit à une armée conduite par le maire de Bayonne, John Astley, qui affronta l'armée française (14 décembre 1449) et y fut vaincue. Augerot rassembla les débris de l'armée composée d'Anglais, Labourdins et Bayonnais, et s'enferma dans Pouillon (Landes) tandis que Gaston de Foix s'emparait de son château de Saint-Pée, le brûlait partiellement, et se retournait sur Pouillon qui fut rapidement investie. Augerot de Saint-Pée, grièvement blessé, parvint à s'enfuir jusqu'aux ruines de son château où il mourut fin avril 1450, sans laisser d'enfant (30).



LUXE

Le château et la seigneurie de Saint-Pée firent donc retour à sa demi-sœur, Jeanne, dame d'Arbonne, qui avait épousé Gracian de LUXE, frère de Jean de Luxe, chevalier et ricombre de Navarre, seigneur et baron de Luxe, Ostabat, Lantabat, Ahaxe, Tardets et autres lieux, conseiller et chambellan de la princesse de Viana, gouverneur général de la Basse-Navarre pour le prince de Viana en 1459, conseiller et chambellan du roi Louis XI de 1463 à 1481. Gracian de Luxe embrassa, à la suite

(30) *Ibidem*, p. 22-23 et G. LESUEUR. *Histoire de Gaston IV, comte de Foix*, publié par Henri Courteault, t. I, 1893, p. 32-34.

de ceux de sa Maison, le parti du prince de Viana (31). On ne sera pas étonné de voir à l'occasion de cette nouvelle guerre civile les ennemis héréditaires se ranger dans chacun des camps, ainsi les Ezpeleta et les Garro derrière les Gramont et les Montréal d'Urtubie derrière les Luxe. En 1459, Gracian de Luxe est mentionné gouverneur général des possessions navarraises cis-pyrénéennes (32).



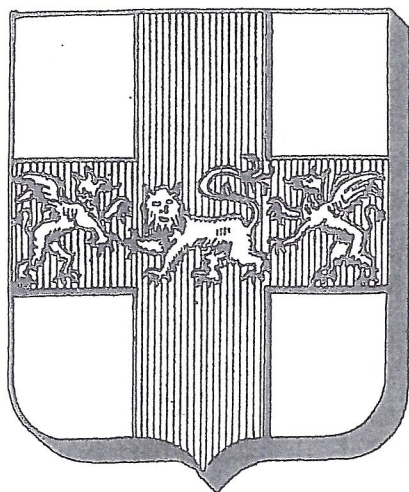
Gracian de Luxe, seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne, n'eut de son mariage avec Jeanne de Saint-Pée qu'une fille unique, Gracianne, qui épousa vers 1470 Pero de SALAZAR, fils du chroniqueur Don Lope-Garcia, seigneur de Salazar, chevalier, et de doña Juana de Butron et Muxica. Don Lope-Garcia de Salazar est notamment l'auteur de la chronique *Successos de las enemistades y guerras de los lignages de Gamboa y Oñez en Guipuzcoa* (cfr. note 28) que nous avons évoqué à propos de la lutte entre les Amezueta, seigneurs de Saint-Pée, et les seigneurs d'Alzate.

Saint-Pée et Arbonne échurent une nouvelle fois à une héritière car Pero de Salazar n'eut également qu'une fille unique de son union avec Gracianne de Luxe. La jeune héri-

(31) Charles de Navarre, prince de VIANA (Penafiel, 29 mai 1421 - Barcelone, 23 septembre 1461), marié en 1439 à Anne de Clèves, était fils de la reine Blanche de Navarre et de son second mari, Jean II d'Aragon, qui se proclama roi de Navarre au décès de son épouse en 1441, ignorant les droits légitimes de son fils Charles, prince de Viana. Celui-ci se révolta en vain contre son père, soutenu en cela par une grande partie de la noblesse navarraise dont les Beaumont, les Luxe, les Laxague, l'autre partie, avec les Gramont et les Peralta, soutenant Jean d'Aragon. (Cfr. chanoine Pierre NARBAITZ. *Nabarra*, 1978, p. 367-405.)

(32) Gracian de LUXE, époux de Jeanne de Saint-Pée, était le fils cadet de Tristan de Luxe, seigneur et baron de Luxe, Ostabat et Lantabat, et de Marie de Navarre. La maison de Luxe, l'une des plus puissantes du royaume de Navarre, était issue d'Arnaud I^{er}-Garcia, seigneur de Mixe et d'Ostabarret, frère de Bergon-Garcia, auteur des seigneurs de Gramont. Les deux familles qui se combattrent avec tant de violence au XIV^e comme au XV^e dans le soutien au prince de Viana, avaient donc une origine commune. Les seigneurs de Luxe portaient : *de gueules à trois chevrons d'or*. (H. LAMANT et J.-M. REGNIER. *Armorial de Bayonne, Pays Basque...*, t. II, 1984, p. 176-183.)

tière, nommée Jeanne de SALAZAR, fut mariée avec un seigneur bas-navarrais, originaire de Bussunaritz, Jean d'ETCHECON, dit de Chicon, qui devint ainsi seigneur de Saint-Pée, d'Arbonne et autres lieux. En secondes noces, elle épousa Philippe de Beaumont, chevalier, seigneur d'Etchekou, en Navarre, d'où naquit au moins Raymond de Beaumont, curé de Saint-Pée et d'Urrugne. Du premier mariage étaient nés trois enfants : Guy de Chicon ou Etchecon, qui semble être décédé jeune entre 1507 et 1511 ; Marie, qui



MONTRÉAL

épousa le 13 décembre 1512 Louis de MONTRÉAL, seigneur d'Urtubie et de Sault (33), écuyer et échançon ordinaire du roi, tué en 1517 ; Jean de Chicon ou Etchecon, seigneur de Saint-Pée, d'Arbonne et autres lieux, bailli et gouverneur du Labourd par provisions du roi François I^{er} en date du 7 décembre 1516 (34), l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du roi et capitaine des mille hommes de la milice du Labourd. La charge de bailli du Labourd qui revenait ainsi dans la famille de Saint-

Pée allait y rester durant plus d'un siècle.

Durant l'administration de Jean de Chicon, la peste apparut une fois de plus en Labourd. Apparue à Urrugne en 1516, elle est l'année suivante à Arcangues : « *Per so que*

(33) Louis de MONTRÉAL d'URTUBIE était le fils de Marie d'Urtubie et de Jean de Montréal, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, qui eut la désagréable surprise d'apprendre que son épouse s'était remariée en son absence à Rodrigo de Gamboa d'Alzate, de l'ancienne famille ennemie des Saint-Pée depuis l'affaire de Vera (1413). Jean de Montréal obtint un arrêt du parlement de Bordeaux, en 1497, le réintégrant dans ses droits, arrêt que l'épouse volage refusa en s'enfuyant après avoir incendié le château d'Urtubie (cfr *Les seigneurs d'Urtubie*, in *Urrugne*, 1988). Louis de Montréal obtint par lettres patentes du 20 avril 1505 le droit de relever et fortifier le château sinistré. — La famille de Montréal portait : *d'argent à la croix de gueules chargée d'un lion léopardé d'argent, accosté et assailli de deux griffons affrontés du même*. Alias : Montréal d'Armendaritz : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au château ouvert et crénelé d'argent ; aux 2 et 3 d'or à deux vaches passantes de gueules, colletées, accornées et clarinées d'azur*.

es estat trobat que en la parropi d'Arcangos et a la maison de Gastelu despuichs paucos jorns en sa son mortz de peste dus personnatges, l'on fey deffence... de anar en ledite parropi ny fricantar en ledite maison, et auditz de le parropi et maison de no benir en le presente ciutat » (35). La maison Gastellur, à Arcangues, était le foyer de l'épidémie. L'interdiction faite d'avoir des relations avec les voisins d'Arcangues touchait en premier lieu Arbonne bien qu'aucun document en notre possession ne nous précise si le terrible fléau gagna le village. Parmi les victimes de la peste



GRAMONT

qui gagna bientôt Bayonne, furent l'évêque Bertrand de Lahet et le maire, Roger de Gramont. Cette disparition touchait d'autant plus Jean de Chicon qu'il avait épousé le 1^{er} août 1514 Isabeau de GRAMONT, sœur de Charles, cardinal de Gramont, archevêque de Bordeaux (36).

Jean de Chicon demeura bailli du Labourd de 1516 à 1536. Il eut durant son administration à faire face à l'invasion espagnole de 1523 où une armée de 25.000 Espagnols s'avança vers Bayonne sans pouvoir s'en emparer, mais en dévastant la campagne sans défense. Déjà, l'année précédente, Chicon et ses miliciens du Labourd, renforcés par un corps

(34) Archives départementales de la Gironde 1 B 11. Pierre YTURBIDE. *Le pays de Labourd avant 1789*, t. I, 1905, p. 100-120.

(35) Délibérations du Corps de Ville [de Bayonne]. *Registres Gascons*. t. II, publ. 1898, p. 142.

Sur la peste au Pays Basque, voir Revue d'Etudes Basques *Ekaina*, Docteur Pierre-Léon THILLAUD. *La peste au Pays Basque-Nord*, numéros 24 (1987), 25 et 27 (1988).

(36) Les GRAMONT qui avaient la même origine que les Luxe (cfr note 32) s'éteignirent avec Claire, héritière de Gramont qui épousa en 1525 Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, qui releva le nom et les armes de Gramont, donnant naissance à l'actuelle Maison des ducs de Gramont, ducs de Guiche. — Gramont ancien portait : *d'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules*. (Cfr Jean de JAURGAIN et Raymond RITTER. *La maison de Gramont*, 2 vol. publ. en 1968, et H. LAMANT. *Ibidem*, p. 195-197.)

13

de 3.500 lansquenets allemands, avait tenté en vain, assisté de Jean de Montréal d'Urtubie, de reprendre le château de Béhobie dont les Espagnols s'étaient emparés. Fait prisonnier, il avait été échangé contre un gentilhomme espagnol retenu par les Français.

Jean de Chicon eut aussi à veiller sur le fabuleux trésor que représentait la rançon du roi François I^{er}, douze cent mille écus d'or, qui devait être livré aux Espagnols sur la Bidassoa. Le bailli du Labourd était sur le ponton amarré sur le fleuve, où l'échange entre la rançon et les enfants de France détenus en otages, devait avoir lieu (1^{er}

juillet 1530). Quelques années plus tard, il eut à assister l'empereur Charles-Quint qui traversait le pays pour se rendre aux Pays-Bas espagnols (26 novembre 1539).

De son mariage avec Isabeau de Gramont, Jean de Chicon n'avait eu, lui aussi, qu'une fille, Françoise, héritière de Saint-Pée et d'Arbonne, et qui épousa le 29 décembre 1535 Jean de CAUPENNE, baron d'Amou, à qui le seigneur de Saint-Pée résigna sa charge de bailli du Labourd.



CAUPENNE

§

LES CAUPENNE D'AMOU

Les Caupenne d'Amou étaient une ancienne famille gasconne connue depuis noble Narbaud de Caupenne vivant au début du XIV^e siècle, allié à Gérarde de Navailles. Leur petit-fils, Archambaud, fut chancelier de Gaston de Foix en 1391 (37). Son descendant, Jean, devint donc seigneur de

(37) Les seigneurs de CAUPENNE portaient : *d'azur à six plumes d'autruche d'argent, les pieds croisés, posées en chevron renversé. Alias : six plumes d'autruche d'argent posées en sautoir l'une sur l'autre.* — Les Caupenne d'Amou portaient : *Ecartelé, au 1 de Caupenne, ci-dessus ; au 2 d'azur à trois larmes d'argent 2 et 1, qui est Amou ; au 3 d'or à deux vaches passantes l'une sur l'autre, colletées, accornées et clarinées d'azur, qui est de Béarn ; au 4 de gueules à deux clefs d'argent*

Saint-Pée et d'Arbonne. Son beau-père, Jean de Chicon, résigna sa charge de bailli du Labourd en sa faveur, charge que le roi Henri II confirma par lettres patentes du 26 avril 1548. Il fut également gentilhomme de l'Hôtel du roi, l'un des Cent gentilshommes de sa Chambre. Comme bailli du Labourd, Jean de Caupenne eut à faire face à de nouvelles invasions espagnoles : tout d'abord en 1542 où l'armée de Sanche de Leïva bouscula les milices labourdines à la Croix des Bouquets (Urrugne) et incendia plusieurs maisons de Ciboure et Saint-Jean-de-Luz avant de regagner la péninsule à l'arrivée des renforts français ; puis, seize ans plus tard, en 1558, lorsque l'armée conduite par Bertran de la Cueva, duc d'Albuquerque, incendia Saint-Jean-de-Luz.

De son mariage avec Françoise de Saint-Pée, Jean de Caupenne eut une fille, Marie, qui épousa le seigneur de Bedorède, et un fils Charles à qui il résigna son office de bailli du Labourd, que le roi Charles IX confirma par provisions en date du 20 juillet 1565. Ce souverain lui accorda trois ans plus tard le cordon de l'Ordre de Saint-Michel pour récompenser ses services comme commandant de deux compagnies de gens de pied en Guyenne. Nous étions alors en pleine guerre de Religion. Charles de Caupenne, côté catholique, eut à faire face à la poussée protestante dirigée par la reine de Navarre, Jeanne d'Albret. Il se trouva assiégé par les troupes protestantes à Navarrenx, dut capituler et fut fait prisonnier. Son château d'Amou fut incendié. Le roi Charles IX le pourvut néanmoins par lettres de provisions du 27 mai 1574 de l'office de sénéchal des Lannes [Landes] qu'il cumulait ainsi avec celui de bailli et gouverneur du Labourd. Il avait épousé par contrat du 17 jan-

posées en pal. Les anciens seigneurs d'AMOU étaient connus depuis Jean-Raymond, seigneur d'Amou (Landes), en l'an 1200. Cette maison s'éteignit au XIV^e siècle avec Anne d'Amou, fille de Guilhem-Raymond, qui épousa en 1319 Bertrand de Béarn, d'où un fils, Bernard de Béarn, dont la fille, Anne, héritière d'Amou, porta en mariage cette seigneurie à Guiche-Arnaud de Caupenne, fils d'Archambaud, le chancelier de Gaston de Foix. Guiche-Arnaud laissa un fils, aussi prénommé Archambaud, qui épousa en 1406 une Souletine, Marguerite de Domezain. Leur fils aîné, Jean, s'allia à Anne de Gramont d'où autre Jean, qualifié baron d'Amou, marié en 1490 à Anne d'Antin de Gondrin, d'où Jean qui épousa l'héritière de Saint-Pée et d'Arbonne. (Baron de CAUNA. *Armorial des Landes*, t. III, 1869, p. 191-201.)

16
vier 1565 Marguerite de BEZOLLES (38) dont il eut un fils, Jean-Paul, et trois filles : Françoise, qui épousa en 1572 Henry de Cauna, Jeanne, femme en 1590 de Jean de Béarn, seigneur de Salies et de Saint-Dos, et Isabeau, qui s'allia en 1592 à François de Meritein, seigneur souverain de Nabas (39). Charles de Caupenne s'éteignit en 1590.

Jean-Paul de CAUPENNE hérita donc de Saint-Pée et d'Arbonne, ainsi que de la charge de bailli et gouverneur du Labourd dont il reçut provisions le 14 août 1590 du roi Henri IV. Il fut également capitaine de 1.000 hommes d'armes et eut la charge de vice-amiral de Guyenne. Avec l'avènement d'Henri de Navarre au trône de France, les troubles des guerres de Religion et les invasions espagnoles cessèrent. Il n'en demeurait pas moins que la situation était tendue de côté et d'autre de la frontière. Le bailli du Labourd eut à intervenir dans les différends entre Fontarrabie et les riverains français de la Bidassoa, les Guipuzcoans prétendant que la rivière était à eux dans toute sa largeur ; des pêcheurs luziens et hendayais furent malmenés. Une nouvelle invasion espagnole semblait imminente en 1591, mais le danger passa. Le gouvernement royal, devant ces risques incessants d'incursions étrangères, souhaitait fortifier la côte et aménager les ports. En 1621, le comte Jean de Gramont, gouverneur de Bayonne, prit des dispositions pour faire construire le quai du fort de Socoa ; le seigneur de Saint-Pée, assisté de celui d'Urtubie, tenta de s'opposer par les armes à ce projet pourtant vital...

Durant l'exercice de la charge de Jean-Paul de Caupenne eurent lieu également les fameux procès en sorcellerie du chancelier de Lancre. Arbonne ne semble pas avoir été spécialement affectée par ces procédures sanglantes dont tortures et bûchers étaient trop souvent la seule issue.

Jean-Paul de Caupenne avait épousé le 15 mai 1590 Jeanne de BAYLENX de POYANNE, fille de Jean, baron de Poyanne et de Camarde, gouverneur de la ville et du château

(38) La famille gasconne de BEZOLLES est originaire de la région de Condom (Gers) où elle est connue depuis le XIII^e siècle et dont la filiation est établie depuis le XV^e siècle. — *D'or à deux vaches de gueules accornées et clarinées d'azur ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'or.*

(39) Par son mariage, Isabeau portait au seigneur de Meritein la maison noble et les biens d'Etchecon (Chicon) à Bus-sunaritz.

de Dax, et de Louise de Cassaquet de Tilladet (40). Leur fils, Jean IV de Caupenne, baron d'Amou, seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne, eut lui aussi à faire face à l'invasion étrangère.

Par provisions du roi Louis XIII en date du 31 mai 1621 il reçut la charge de bailli du Labourd après la démission de son père. Il commandait alors une compagnie de 1.000 hommes d'armes lorsque se produisit l'invasion durant laquelle les troupes espagnoles occupèrent le Labourd d'octobre 1636 à octobre de l'année suivante (41). Le 18 octobre 1636, une armée de 8.000 Espagnols franchissait la Bidassoa et s'emparait en deux jours de Biriadou, Béhobie, Hendaye, Urrugne, Ascain, Ciboure et Saint-Jean-de-Luz. Durant cette nouvelle agression, les populations du Labourd, entre Saint-Jean et Bayonne, furent pris de panique. Arbonne, Arcanques, Ahetze et Bassussarry notamment, furent désertés d'une partie de leur population. Les embuscades menées par les combattants basques et la contre-offensive française contraignirent les Espagnols à la retraite (26 octobre 1637).

Une enquête fut établie dès novembre 1637 pour établir l'étendue des dégâts :

« De plus ledict qui est ouy peult attester que les autres paroisses dud pais de Labourd quy nom pas esté occupées par l'ennemy et surtout es circonvoisines dudit Saint Jean de Lus et Siboure comme Guethary, Vidart, Biarritz, Saint Pée d'Ibarren, Sare, Ainhoue, ARBONNE, Ahetze, Souraide, Espelette, Issatzou, Cambou, Larressore, Ustaritz, Arcanagos et Bessussary, les habitants d'icelles ayant esté espouventés par les approches et par les courses des ennemis, abandonnèrent en partie leurs maisons et biens et perdirent par ce moien partie des fruicts cueillis et laissèrent les autres sur terre comme la pomme et le froment d'inde, et quoy que depuis ils ayent esté rassurés, ce neanmoins au lieu de vaquer chés eulx à leur mesnage et culture des terres, aucuns d'eulx ont esté obligés de se mettre en armes

(40) La famille landaise de BAYLENX de POYANNE, au diocèse de Dax, a une filiation prouvée depuis Arnaud, seigneur de Baylenx, au XIII^e siècle. Son arrière-petit fils, Bertrand, vivant en 1330, épousa Miramonde, fille et héritière du seigneur de Poyanne. — *D'or au lévrier de gueules colleté d'argent* (Baylenx) *écartelé d'azur à trois canettes d'argent* (Poyanne).

(41) Cfr Alfred LASSUS. *Il y a 350 ans, l'invasion espagnole*, in *Ekaïna*, numéro 23, 1987, p. 141-148.

pour la deffense du pays de Labourd, les autres au travail des forts qui sont à Lestacape, St Pée, Samarin, Biarritz et Espelette... » (42)

Jean de Caupenne décéda en 1653. Il avait épousé le 10 décembre 1693 Madeleine de MASSIOT (43) dont il eut quatre filles et un fils, Léonard.



LES DERNIERS SEIGNEURS

Léonard de Caupenne, baron d'Amou, seigneur de Saint-Pée, Arbonne et Arritzague, fut créé marquis d'Amou par lettres patentes du roi Louis XIV en date du 20 février 1664. Il acheta également la seigneurie de Bonnut et Arsa-gue. Devenu bailli du Labourd en succession de son père par provisions royales du 17 novembre 1653, il perdit bientôt cette charge au profit de Salvat, seigneur d'Urtubie.

18
—
Le jeune seigneur de Saint-Pée et Arbonne n'était âgé que de 17 ans à la mort de son père. Le seigneur d'Urtubie, à Urrugne, Salvat de GAMBOA d'ALZATE, qui était le descendant direct des Gamboa qui étaient entrés en guerre avec les seigneurs de Saint-Pée au XV^e siècle, profita de l'occasion pour se faire nommer bailli d'épée et colonel de la milice du Labourd. Le parlement de Bordeaux se prononça pour Caupenne, le roi pour d'Urtubie. Il s'en suivit une véritable guerre civile où s'affrontèrent les partisans des Saint-Pée, animés par le notaire Chourio, syndic général du pays, appelés les *Sabelgorris*, contre ceux d'Urtubie ou *Sabelchourris* (44). Le procureur du roi était alors Laurent d'ARCANGUES qui soutenait le bailli « légitime », d'Urtubie, car nommé par le roi ; il paya cet attachement au bailli par le pillage de son château par les partisans de Chourio (1656). Il fallut attendre une ordonnance du jeune roi Louis XIV à

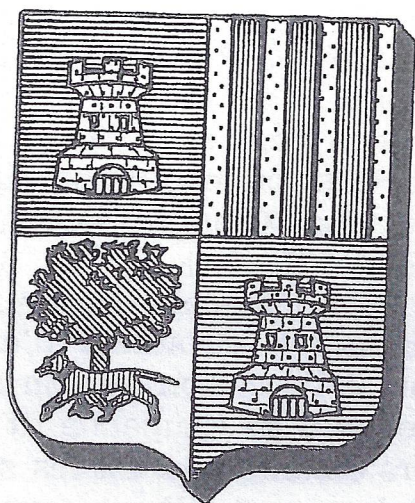
(42) Arch. départ. des Pyrénées-Atl. G. 120.

Cfr. H. LAMANT-DUHART *Arcangues à travers l'Histoire*, in *Arcangues*, 1986, p. 169 et ss. où le document est retranscrit.

(43) D'une famille du Limousin qui portait *d'argent à une foi de carnation posée en bande, accompagnée en chef d'une étoile d'azur et en pointe d'un croissant du même*.

(44) Soit « *ceintures rouges* » contre « *ceintures blanches* » du nom d'écharpes de couleur dont les partisans des deux camps se ceignaient pour se reconnaître. Cfr. *Ekaina*, numéro 7, 1983, p. 144-150 et H. LAMANT-DUHART *Les seigneurs d'Arcangues*, in *Arcangues*, 1986, p. 51-53.

l'occasion de son mariage à Saint-Jean-de-Luz en 1660 pour régler définitivement les problèmes créés par cette situation : d'Urtubie restait bailli... la succession héréditaire de cette charge chez les Saint-Pée était bien terminée. L'érection d'Amou en marquisat n'était qu'une consolation.



GASSION

Léonard de Caupenne avait épousé par contrat du 30 janvier 1660 Marie de GASSION, fille de Jean de Gassion, président à mortier au parlement de Navarre (Pau) et nièce du maréchal de France Jean de Gassion († 1648) et de l'évêque d'Oloron, Pierre. Il s'agissait là d'une alliance très brillante pour le seigneur labourdin (45) qui eut, malheureusement pour lui, beaucoup de déboires après la perte de sa charge de bailli. Un inventaire de ses biens suivi d'un procès avec un parent nous apprend l'étendue

de ses propriétés (46). Outre le château de Saint-Pée et quatre moulins en cette paroisse, il possédait la maison Albainitz à Arcangues, celle d'Urdaintz, à Bassussarry, et Arritzague, à Anglet... donc aucune maison à ARBONNE. Par contre il possédait comme revenu particulier la seigneurie d'Arbonne dont une convention du 2 mai 1520 — donc du temps de Jean de Chicon — précisait qu'*Arbonne reconnaissait par cet acte sa dépendance vis-à-vis de cette lignée au double point de vue de l'administration de la justice et du recouvrement du loyer foncier*. Le texte de ce document est ainsi rédigé :

« Plus déclare led. seigneur dénombrant qu'il est seigneur justicier et de fief de toute l'entière paroisse de Narbonne laquelle se confronte aux terres d'Ahetze, de Bidart et terres d'Arcangues lesquels fiefs sont payés par tous les

(45) La famille de GASSION, en Béarn, était connue depuis Armand-Louis de Gassion, vivant en 1490. — *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à une tour d'or maçonnée de sable ; au 2 d'or à trois pals de gueules ; au 3 d'argent à l'arbre de sinople, et un lévrier de gueules, colleté d'or, passant au pied de l'arbre.*

(46) Chanoine Michel ETCHEVERRY. *A travers l'histoire anecdotique de Bayonne et des pays voisins*, in *Bull. S.S.L.A. Bayonne*, 1941, p. 76-79.

domaines de lad. paroisse à raison de six deniers par journée... et laquelle justice consiste en moyenne et basse exercée par le juge et bayle établis par led. seigneur sur toutes sivatiers. En outre, les abbés et jurats de lad. paroisse de Narbonne doivent en lad. qualité d'abbé et jurats cinq livres annuellement à chaque feste de Noël portées en lad. maison noble de Saint-Pée comme tous les autres droits et fiefs qui dépendent de lad. maison noble et comme il est particulièrement exprimé par les transactions ».

Léonard de Caupenne fut maintenu dans sa noblesse en 1667. De son union avec Marie de Gassion naquirent cinq filles et Jean de Caupenne. Devenu veuf, Léonard se maria en 1703 à Rose de Poudenx-Serres dont il eut un fils, Henry, dit le comte d'Amou, qui épousa Madeleine de Saint-Martin, vicomtesse d'Echaz (à Baïgorri) et auteur d'une branche (éteinte) dite d'Aspremont. A l'occasion de son second mariage, le 22 janvier 1703, Léonard de Caupenne fit le partage de ses biens entre ses divers enfants laissant les seigneuries d'Amou, de Saint-Pée, d'Arbonne et d'Arritzague à son fils Jean.

20
—
Jean de Caupenne, marquis d'Amou, nouveau seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne, était lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Germinon. Il épousa le 28 septembre 1692 Olive LECOMTE de LA TRESNE (47), fille du président au parlement de Bordeaux, qui mourut en 1707. Jean de Caupenne se remaria alors au château de Gayrosse le 21 mai 1708 avec Jeanne de Bedorède-Gayrosse, nièce de Rose de Poudenx, qui avait épousé son père, Léonard, cinq ans auparavant. De ce mariage naquirent neuf enfants dont Henri, chanoine et vicaire général de Lescar, et Jean-Baptiste de Caupenne.

Les temps avaient bien changé. Le seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne n'avait plus l'importance d'antan. C'est désormais aux armées royales qu'il faut aller chercher fortune. Jean-Baptiste de Caupenne, né le 24 septembre 1711, fit la campagne de la Guerre de Succession d'Autriche dans les Gardes Françaises, assista à la bataille de Fontenoy, fut fait

(47) La famille LE COMTE de LA TRESNE, marquis de La Tresne, barons de Beautiran, était une grande famille de noblesse parlementaire de Bordeaux connue depuis le XIV^e siècle. — *D'argent au lion de gueules.*

chevalier de Saint-Louis. A la suite de la campagne de 1746-1747, Jean-Baptiste de Caupenne retrouva une charge locale, celle de lieutenant du roi à Bayonne, en Labourd et en Soule. Il avait en effet été blessé grièvement à la bataille de Dettingen le 13 mars 1743 et avait reçu le grade de capitaine. Cependant son état de santé ne lui permettant plus de suivre l'armée, la charge de lieutenant du roi qu'il obtint en mars 1747 venait le récompenser. En janvier 1757, durant la Guerre de Sept-Ans, il reçut le grade de colonel pour commander les troupes royales en Navarre et Béarn, et ce jusqu'à la paix de 1763.

Par contrat du 28 février 1740 Jean-Baptiste de Caupenne avait épousé Charlotte de MENOÛ (48), fille de Louis, seigneur de Cussy, brigadier des armées du roi, et de Marie-Louise de Charrite, d'une ancienne famille souletine. Ils eurent pour fils Anne Henri Louis de Caupenne qui fut le dernier seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne. Jean-Baptiste décéda le 27 février 1788.



POUDENX

Anne Henri Louis de Caupenne d'Amou, né en 1741, embrassa le métier des armes étant encore adolescent, durant la Guerre de Sept-Ans. Il devint très vite colonel du régiment de Languedoc-infanterie et fut créé maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Il épousa le 4 novembre 1771 Marie-Sophie de POUDENX, fille de Henri, maréchal de camp, et de Françoise Bazin de Bezons (49). En 1788, il fut nommé lieutenant du roi à Bayonne, Basse-Navarre et Soule. Avec la Révolution de 1789, le der-

(48) La famille de MENOÛ est originaire du Perche où elle est connue depuis le XI^e siècle. Elle a donné plusieurs chevaliers croisés de 1096 à 1270. La filiation est établie depuis Simon de Menou, membre du Conseil de Régence du roi Louis X le Hutin au début du XIV^e siècle. Marquis de Menou en 1699. Comtes de l'Empire en 1808. — *De gueules à la bande d'or.*

(49) Sophie de Poudenx était par sa mère, petite-fille du Maréchal de France Jacques Bazin de Bezons et petite-nièce de l'archevêque de Bordeaux, membre du Conseil de Régence, Armand Bazin de Bezons.

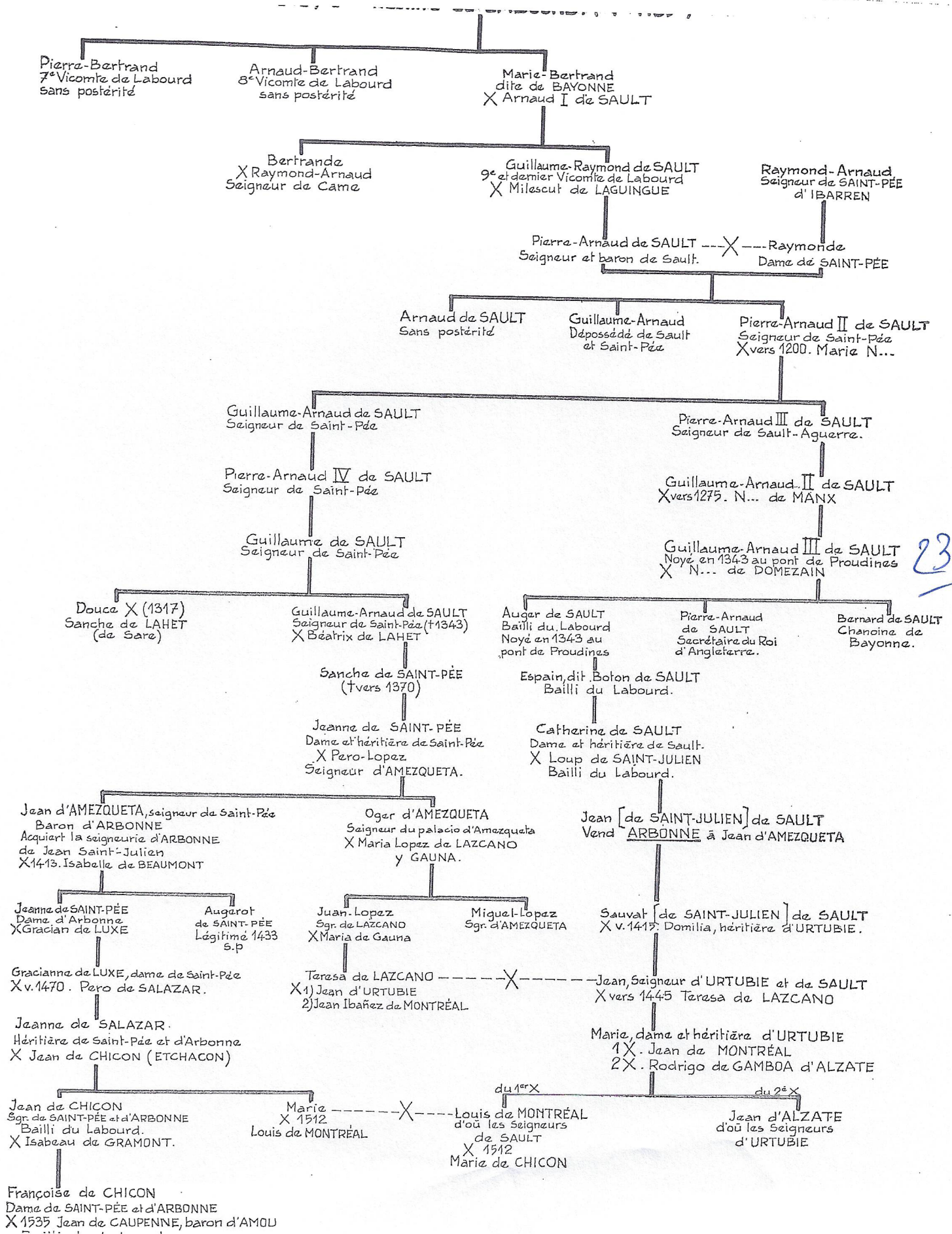
nier seigneur de Saint-Pée et d'Arbonne fut révoqué. D'abord emprisonné, il fut libéré pour seconder le général républicain commandant l'armée de défense des Pyrénées Occidentales. De nouveau incarcéré, il fut transféré au château de Lourdes d'où il ne fut libéré que le 23 frimaire an III (13 décembre 1794). Il alla alors retrouver son épouse qui avait été libérée de la prison de Saint-Sever deux mois plus tôt, et décéda le 14 février 1798. Son épouse lui survécut jusqu'au 3 avril 1832 (50).

De leur union naquirent deux filles, Zoé-Magdelaine Sophie, née au mois de juin 1774 et mariée en 1800 à Jean-Paul de Claye de Girangy, et Adèle, née en mars 1783, épouse en 1808 de Jean-Baptiste de Pontac.

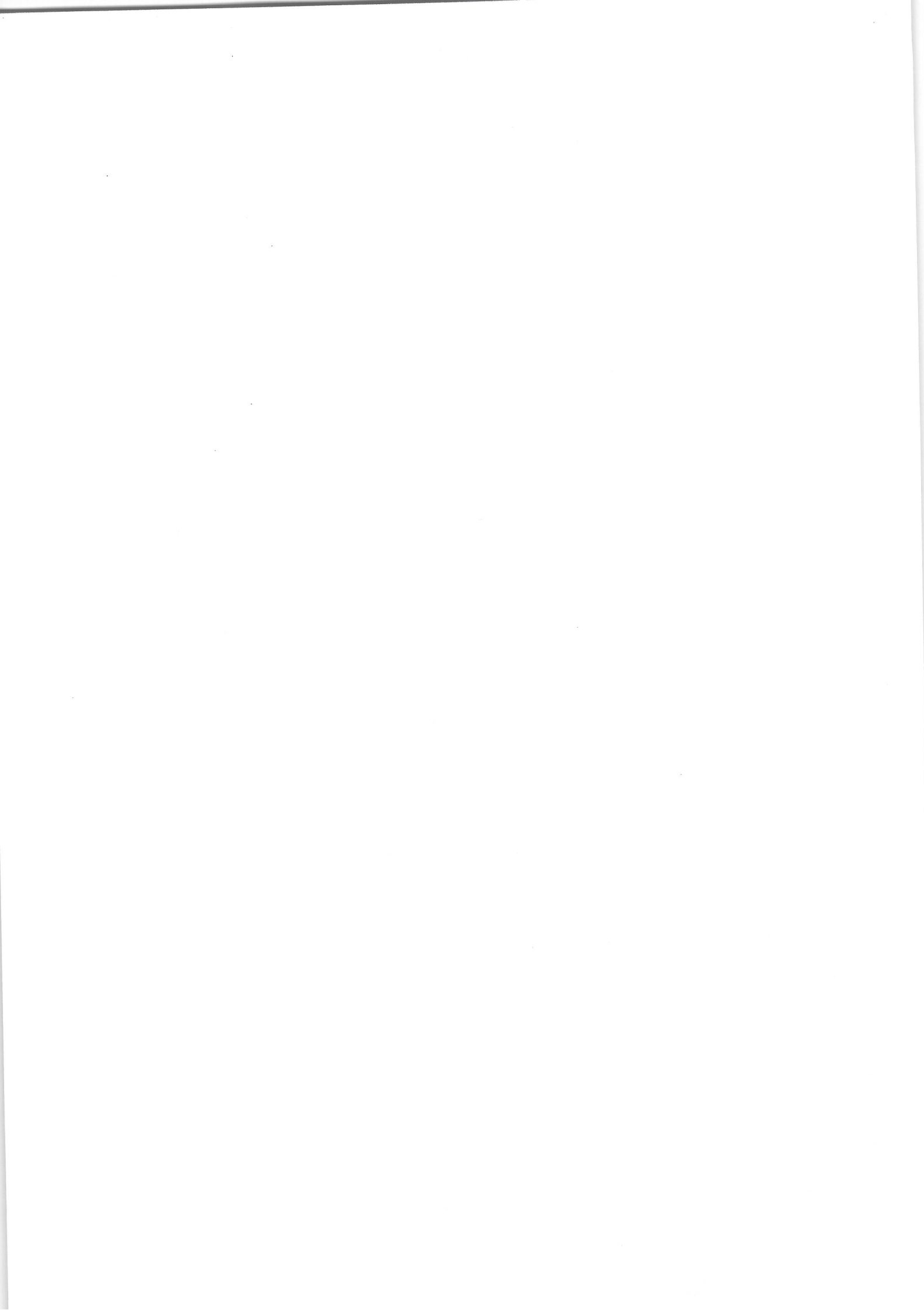
Avec la Révolution, les divers biens des Caupenne d'Amou avaient été dispersés. Le château de Saint-Pée, incendié par les Espagnols lors de leur attaque contre Sare, le 1^{er} mai 1793, fut vendu par Zoé et Adèle de Caupenne. Elles vendirent également leurs terres d'Arritzague et d'Arbonne. Les privilèges seigneuriaux ayant été abolis lors de la nuit du 4 août, les Caupenne perdirent donc tous leurs droits de justice et de fief ; et du fait qu'ils ne possédaient pas de biens immobiliers sur la paroisse, la vente de la seigneurie d'Arbonne dut être toute théorique...

H. LAMANT-DUHART.

(50) La famille landaise de **POUDENX** est citée depuis le XI^e siècle et sa filiation établie depuis Guilhem-Arnaud de Poudenx marié en 1402 à Anne de Cauna. Barons de Poudenx en 1578, vicomtes en 1656. *D'or à trois lévriers de gueules passant l'un sur l'autre.*



23



Les armoiries d'Arbonne

Comme nombre de villages du Pays Basque, Arbonne ne possédait pas d'armoiries. Sur proposition d'*Ekaïna*, le Conseil Municipal a adopté les armoiries suivantes lors de sa séance du 20 mai 1988.



(G. Desport)

D'or au chêne tauzin de sinople, et un ours au naturel contre le fût de l'arbre, accompagné à dextre de deux clous de sable.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'armoiries de pure composition faisant appel à des symboles divers évoquant la vie de la commune (1), les armes communales reprennent généralement celles des plus anciennes — ou plus illustres — famil-

24
—

les ayant vécu sur le territoire de la cité. Elles peuvent également reprendre un ancien sceau utilisé très anciennement par la communauté (2). D'autres encore peuvent reprendre les armoiries attribuées, souvent d'office, par les commis de Charles d'Hozier en vertu de l'édit de novembre 1696 (3).

La famille ayant le plus anciennement possédé la seigneurie d'Arbonne est celle des SAULT, vicomtes du Labourd. Leurs armes étant déjà celles de la province du Labourd, une commune ne peut les reprendre. Après un passage à la fin du XIV^e siècle entre les mains de la famille bas-navarraise de Saint-Julien, c'est à la famille d'AMEZQUETA qu'échut en 1408 la seigneurie d'Arbonne. Cette famille acquit une importance particulière en Labourd, tant par ses alliances tels les Beaumont ou les Luxe, que par les charges exercées dans le pays.

C'est donc tout naturellement les armes de cette ancienne famille ayant marqué l'histoire du village que les édiles adoptèrent.

25 Ces armoiries, outre leur intérêt historique, présentent la particularité d'être caractéristiques de l'héraldique basque. En effet, le chêne tauzin (ametza) est l'arbre symbole du Pays Basque ; d'autre part l'ours appuyé contre le fût de l'arbre est la marque de l'ancienneté des armoiries, les symboles héraldiques les plus anciens en Euskadi étant l'ours, le loup et le sanglier brochants ou s'appuyant contre le chêne (4) même si les deux derniers sont de loin les plus répandus.

Par l'adoption de ces armoiries, Arbonne a donc manifesté son attachement à son passé et à l'antiquité de la culture et de la civilisation basques.

H. LAMANT-DUHART.

(1) Ainsi les armes d'Anglet qui allient le léopard anglais aux pins de Chiberta ; ou celles de Saint-Pierre d'Irube où les canons de sable rappellent la bataille de 1813, les escargots, la spécialité culinaire locale et le dragon les armes des principaux seigneurs d'antan. (Cfr *Ekaïna*, n° 24, p. 243-245.)

(2) Comme Biarritz ou Ciboure.

(3) Tel Iholdy.

(4) Ainsi retrouve-t-on dans les armes des anciennes maisons nobles navarraises l'ours (Orbara), le loup (Aguirre, Barbarin, Esparza...), trois loups (Murgutia, Murguia, Unzueta...), le sanglier (Arblde, Aniz, Ugarte, Iracta, Ibarrola, Arrue, Ascain, Jasso, Echapare, Mendigorri d'Ayherre...).